

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170328-08
Rectificative suite à erreur matérielle

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Pierre LOUETTE (procuration à Alain TERRAIL)

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT

OBJET : Indemnités des conseillères et conseillers délégué-e-s

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2123-24-1

Considérant que les conseillers municipaux auxquels le maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité de fonction spécifique, laquelle doit toutefois rester dans le cadre de l'enveloppe budgétaire consacrée au maire et aux adjoints ayant reçu délégation

Considérant qu'en aucun cas l'indemnité versée à un conseiller municipal ne peut dépasser l'indemnité maximale susceptible d'être allouée au maire de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, une indemnité de fonction au taux de 3 % de l'indice brut terminal aux conseillers municipaux délégués suivants :

- ✓ Eveline DAVIN, conseillère municipale déléguée aux affaires intergénérationnelles par arrêté municipal du 1^{er} avril 2014
- ✓ Annabelle DUPRET, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance par arrêté municipal du 1^{er} avril 2014
- ✓ Carole de JOUX, conseillère municipale déléguée à l'instruction de l'application du droit des sols par arrêté municipal du 1^{er} avril 2014
- ✓ Isabelle VATANT, conseillère municipale déléguée à l'animation par arrêté municipal du 3 mars 2015
- ✓ Olivier ROCHAS, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux par arrêté municipal du 15 avril 2015

Vote

Conseillers présents	15
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour	18
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu	0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 10 avril 2017

Le Maire, Bernard BRUNET